

Immonde lettre d'Hidalgo aux contribuables parisiens afin qu'ils se laissent sucer le sang

écrit par Christine Tasin | 2 juin 2018

La Maire de Paris



Paris, le 3 MAI 2018

Madame, Monsieur,

Comme vous pouvez le constater, et conformément hélas à nos craintes, le campement du Millénaire, sur le canal Saint Denis, continue de prendre de l'ampleur. Nous alertons depuis le début sur cette situation d'urgence humanitaire et sanitaire indigne de la France et nous venons chaque semaine sur place pour rappeler avec force qu'une solution doit impérativement être trouvée dans les plus brefs délais. Cette situation est dangereuse et douloureuse pour tous : d'abord pour les personnes qui ont trouvé refuge sous des tentes dans un grand dénuement, pour les riverains, témoins impuissants de cette misère et bousculés dans leur vie quotidienne, pour les associations qui interviennent au jour le jour aux côtés des agents de la Ville dans des conditions très éprouvantes. Le Défenseur des Droits a lui même récemment rappelé aux députés l'impérieuse nécessité d'agir sans délais.

La Ville intervient depuis l'origine sur ce campement en déployant, avec ses partenaires associatifs, des dispositifs d'urgence sans cesse réajustés pour tenter de limiter la dégradation de la situation : mise en place d'une équipe sociale dédiée de France Terre d'Asile et de la Ville, veille sanitaire, prise en charge au fur et à mesure de leurs arrivées des enfants et des femmes, organisation de l'aide alimentaire, barrières pour prévenir les chutes dans le canal ou les mouvements de foule, mise en place d'une opération de propreté d'ampleur trois fois par semaine, installation de sanisettes, etc. Nous tenons à remercier très chaleureusement les riverains qui se mobilisent quotidiennement pour proposer leur aide et agir.

Ces mesures d'accompagnement visent à apporter protection aux plus fragiles: les enfants, les femmes, les personnes malades. Elles contribuent également, autant que faire se peut, à garantir un minimum d'organisation pour prévenir les troubles à l'ordre public dans le registre des compétences mobilisables de la municipalité, qui ne détient pas les pouvoirs de police. Malgré ces efforts, les désordres constatés sont multiples et la dégradation de la situation s'accroît à mesure que le campement se massifie. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement quand on sait que le campement rassemble aujourd'hui plus de 1500 personnes ?

Les personnes présentes sur le campement sont majoritairement issues de la corne de l'Afrique c'est-à-dire de lieux de guerre ou de désordres reconnus par l'ensemble de la communauté internationale. Tout le monde sait que la très grande majorité de ces exilés obtiendront à terme un titre de séjour dans un pays européen. La situation actuelle est d'autant plus intolérable et incompréhensible.

En effet, les solutions pour prévenir la constitution de tels campements sont aujourd'hui connues. Elles consistent à mettre en place des centres permettant d'accueillir l'ensemble des migrants au fur et à mesure de leurs arrivées (70 à 80 par jour à Paris) pour procéder ensuite à une prise en charge adaptée en fonction de leur parcours, de leur projet, de leur situation.

Hidalgo pleurniche, accuse, s'apitoie, crée un appel d'air permanent, et, comme son traître de Brossat, renvoie le dossier à l'Etat c'est-à-dire à nous, les contribuables...
Tellement facile ! Tellement scandaleux !
On notera qu'elle met en premier les dommages que subiraient

les clandestins, bien avant ceux subis par les riverains des campements, qui sont pourtant ceux qui l'ont élue...Même pas la reconnaissance du ventre.

Quant à l'argumentation qui fait de tous les clandestins de pauvres malheureux qui fuieraient la guerre... chacun ici sait ce qu'il en est. Comme à Calais où il y avait, au début de la guerre en Syrie, seulement 7 % de Syriens...

Et les Mamadou qui prétendent sauver nos enfants, que font-ils en France ? En pleine santé, dans la force de l'âge, avec des compétences d'acrobate, ils viennent demander la charité pendant que les nôtres se font tuer au Mali, leur pays. Les Mamadou sont des lâches et des profiteurs. On n'a pas à lever le petit doigt pour eux.

Paris, le 3 MAI 2018

Madame, Monsieur,

Comme vous pouvez le constater, et conformément hélas à nos craintes, le campement du Millénaire, sur le canal Saint Denis, continue de prendre de l'ampleur. Nous alertons depuis le début sur cette situation d'urgence humanitaire et sanitaire indigne de la France et nous venons chaque semaine sur place pour rappeler avec force qu'une solution doit impérativement être trouvée dans les plus brefs délais. Cette situation est dangereuse et douloureuse pour tous : d'abord pour les personnes qui ont trouvé refuge sous des tentes dans un grand dénuement, pour les riverains, témoins impuissants de cette misère et bousculés dans leur vie quotidienne, pour les associations qui interviennent au jour le jour aux côtés des agents de la Ville dans des conditions très éprouvantes. Le Défenseur des Droits a lui même récemment rappelé aux députés l'impérieuse nécessité d'agir sans délais.

La Ville intervient depuis l'origine sur ce campement en déployant, avec ses partenaires associatifs, des dispositifs d'urgence sans cesse réajustés pour tenter de limiter la dégradation de la situation : mise en place d'une équipe sociale dédiée de France Terre d'Asile et de la Ville, veille sanitaire, prise en charge au fur et à mesure de leurs arrivées des enfants et des femmes, organisation de l'aide alimentaire, barrières pour prévenir les chutes dans le canal ou les mouvements de foule, mise en place d'une opération de propreté d'ampleur trois fois par semaine, installation de sanisettes, etc. Nous tenons à remercier très chaleureusement les riverains qui se mobilisent quotidiennement pour proposer leur aide et agir.

Ces mesures d'accompagnement visent à apporter protection aux plus fragiles: les enfants, les femmes, les personnes malades. Elles contribuent également, autant que faire se peut, à garantir un minimum d'organisation pour prévenir les troubles à l'ordre public dans le registre des compétences mobilisables de la municipalité, qui ne détient pas les pouvoirs de police. Malgré ces efforts, les désordres constatés sont multiples et la dégradation de la situation s'accroît à mesure que le campement se massifie. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement quand on sait que le campement rassemble aujourd'hui plus de 1500 personnes ?

Les personnes présentes sur le campement sont majoritairement issues de la corne de l'Afrique c'est-à-dire de lieux de guerre ou de désordres reconnus par l'ensemble de la communauté internationale. Tout le monde sait que la très grande majorité de ces exilés obtiendront à terme un titre de séjour dans un pays européen. La situation actuelle est d'autant plus intolérable et incompréhensible.

En effet, les solutions pour prévenir la constitution de tels campements sont aujourd'hui connues. Elles consistent à mettre en place des centres permettant d'accueillir l'ensemble des migrants au fur et à mesure de leurs arrivées (70 à 80 par jour à Paris) pour procéder ensuite à une prise en charge adaptée en fonction de leur parcours, de leur projet, de leur situation.

La constitution de ce campement coïncide d'ailleurs avec la fermeture du centre humanitaire de la Chapelle dont l'objet était précisément d'offrir un premier accueil au fil de l'eau, que la Ville avait souhaité expérimenter en juin 2016 pour justement éviter de nouveaux campements (26 000 personnes ont ainsi pu y être hébergées en 18 mois, évitant ainsi de nouveaux campements). Ce centre a récemment fermé ses portes selon le calendrier prévu dès l'origine pour laisser place aux travaux d'un futur campus universitaire.

À cette occasion, l'État à qui la loi et les textes internationaux confient la responsabilité de l'accueil et la prise en charge des demandeurs d'asile (et ce, à toutes les étapes de la demande et quelle que soit leur situation administrative), a souhaité développer une autre approche. Nous constatons comme vous qu'elle s'est traduite immédiatement par la reconstitution de nouveaux campements d'envergure, faute de répondre à la diversité des situations auxquelles nous sommes confrontés, à Paris comme dans les autres Villes concernées ailleurs en France. Avec leurs maires, nous avons proposé au gouvernement de travailler à des solutions nouvelles, s'inspirant des expériences réussies. Une évacuation sèche (c'est à dire une éviction) serait juridiquement infondée puisque la plupart des personnes sont en demande d'asile et que la loi garantit et même exige leur hébergement. Elle serait dangereuse compte tenu de la configuration du site et de la proximité du canal. Elle ne réglerait rien puisque les personnes se réinstalleraient aussitôt.

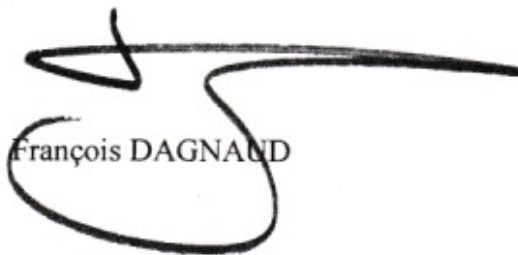
Comme nous n'avons cessé de le faire auprès du gouvernement et des parlementaires qui examinent actuellement une nouvelle loi sur ces questions, nous renouvelons avec force nos demandes et nos engagements : l'exigence d'une opération de mise à l'abri seule à même de répondre à l'urgence, des propositions de solutions en fonction des profils et des parcours pour répondre effectivement au risque de reconstitution de campements et le concours de la Ville pour les déployer, au delà de son domaine de compétence, comme elle l'a toujours fait depuis le début de la crise migratoire.

Dans cette attente nous continuerons de venir chaque semaine faire le point de la situation et rendre visible l'impérieuse nécessité de répondre à cette détresse comme aux troubles croissants à l'ordre public. À vos côtés.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO


François DAGNAUD

On notera que cette lettre militante, idéologique, a été envoyée par la Mairie. Quel coût pour le contribuable ?